

« Le spirituel est régi par Monseigneur l'Eminentissime comte Alphonse Louys du Plessis de Richelieu, archevesque comte de Lyon, Primat des Gaules et grand Aumosnier de France, assisté de son très noble Chapitre. Les églises parochiales sont : Sainte-Croix, dépendante de S. Jean : la paroisse S. Nizier : S. Irénée et S. Just. Paroisses : S. Paul, paroisse et Chapitre : l'Abbaye S. Pierre les Nonains, S. Saturnin : la Platière, Prieuré de l'Ordre de S. Ruf : S. Vincent : S. Romain : la Paroisse et Commanderie de S. Georges : S. Michel est aussi Paroisse. Les couvents et chapitres des Religieux, sont l'Abbaye d'Aisnay, les Jacobins ou Confort, les Cordeliers, les Carmes, les Carmes deschaussez, les Augustins reformez, les Augustins deschaussez, les Célestins, l'Observance, les Minimes, Saint Antoine, deux Collèges de Jésuites et leur Novitiat, les Chartreux, deux couvens de Capucins, les Recollez, les Pères de l'Oratoire, les Fueillans, les Penitens blancs et noirs, Nostre-Dame de Fourviere, où il y a des chanoines, les Penitens de saint Louys, et les Observantins.

« Les Religieuses sont, les Dames de S. Pierre, la Deserte, Sainte Marie, Sainte Elisabeth, l'Antiquaille, les Bernardines. »

Du côté droit est la description de « *l'Institution et Économie de l'Aumosne generale de Lyon et Hospital de Notre-Dame de la Charité.* »

Puis en dessous d'une vignette, l'adresse :

« A LYON, chez Claude Savary, et Barthélemy Gaultier, en rue Merciere, à la Toison d'Or, et Imprimerie de Taille-douce. M. D. C. XXXV. Avec privilege du Roy. »